

## Que fait HIJP au juste?

Ces dernières semaines, j'ai constaté à plusieurs reprises, suite à des discussions avec des conseillères et conseillers d'État appartenant à la CCDJP ou en devisant avec des commandants de police et procureurs, que peu nombreux étaient celles et ceux qui, hors du cercle des organes dirigeants, savaient ce que fait au juste HIJP, le programme d'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale. Le fait même que des personnes pour qui le programme HIJP a été lancé n'ont pas d'idée précise des objectifs et contenus du programme HIJP interpelle.

Il va de soi que nos questionnements informatiques sont complexes. Il va également de soi que l'organisation de nos autorités et tribunaux est difficile à comprendre. Mais nos objectifs et visions devraient être clairs. Il est donc essentiel que nous précisions les objectifs du programme après les premières années qui nous ont occupés avec les bases et la mise en place et que nous les validions avec nos mandants.

L'idée de base de HIJP n'a pour moi rien perdu de son adéquation et de son importance: il s'agit d'éviter que la Confédération et les cantons progressent en ordre dispersé en matière de numérisation et se concentrent sur une harmonisation des codes, interfaces, systèmes et applications lorsque cela s'avère judicieux de l'avis d'un nombre suffisant d'intervenants au sein des autorités d'exécution pénale et judiciaire.

Nous devons sans cesse réexpliquer cette idée et nous devons sans cesse convaincre à nouveau avec notre projet: j'en ai pris clairement conscience grâce aux diverses discussions de ces dernières semaines. Informer de manière simple et compréhensible est une tâche pérenne qui ne revient pas seulement aux collaboratrices et collaborateurs du programme, mais aussi à tous les membres des organes du programme. Nous ne pouvons pas supposer que nos parties prenantes auront le temps de consulter régulièrement notre site Internet ou de lire notre Newsletter. La présence de personnalités de premier plan auprès des organes de la CCDJP et d'autres conférences ne suffit pas. Sur le plan politique, la part prépondérante en matière de communication revient à l'entretien personnel. Pour y parvenir, des messages clairs et des supports graphiquement aboutis, spécialement formulés pour les politiques et cadres supérieurs des administrations, sont utiles.

L'accent doit également être mis sur l'organisation. La plupart de mes interlocutrices et interlocuteurs n'avaient pas conscience que les membres de l'équipe de projet HIJP travaillent principalement et depuis des mois sur le projet Justitia 4.0, qui porte sur la communication électronique dans le domaine judiciaire et la consultation électronique des dossiers. Comme les organismes responsables de HIJP (CCDJP/Confédération) et de Justitia 4.0 (CCDJP/tribunaux) ne sont pas les mêmes, ce qui entraîne des rapports de subordination et de prévalence au sein de HIJP, il convient de désenchevêtrer HIJP et Justitia 4.0 sur le plan organisationnel. HIJP pourra ensuite s'occuper de tous les projets d'harmonisation de la chaîne procédurale police – ministères publics – tribunaux – autorités d'exécution pénale qui ne sont pas couverts par TIP Suisse ou Justitia 4.0. Il s'agit par exemple des projets déjà lancés de standardisation des interfaces, du système d'information pour l'exécution des peines et de nouveaux projets.

D'une manière ou d'une autre, il s'agit, en ce qui concerne l'harmonisation du domaine informatique, d'une tâche pérenne indispensable si les ressources doivent être investies avec parcimonie. Je remercie toutes celles et tous ceux, en particulier les membres de l'équipe de projet et des organes HIJP qui s'engagent chaque jour en faveur de cet objectif gratifiant. Nous n'avons plus qu'à nous assurer que cela sera compris à large échelle.



Roger Schneeberger,  
Secrétaire général CCDJP

## Précision de l'orientation stratégique et des prestations de HIJP

La **vision HIJP** formulée en 2017 concernant l'extension du programme pour passer à un centre de compétence a eu de la difficulté à être perçue correctement par les principaux groupes cibles en ce qui concerne un positionnement clair et compréhensible. En particulier, les «processus de travail sans rupture de continuité» ne sont pas forcément compréhensibles d'emblée par toute personne du métier concernée, par ex. des procureurs ou...

[continuer à lire...](#)

## Début de la mise en œuvre du projet SI-EP

Parallèlement au développement du dossier judiciaire électronique continu dans le projet Justitia 4.0, le projet SI-EP (système d'information dans l'exécution des peines) va lui aussi en grande partie automatiser, harmoniser et améliorer qualitativement la collecte, la préparation et l'utilisation des données statistiques. Sous la houlette du **Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)**, les responsables...

[continuer à lire...](#)

## Standards informatiques pour la chaîne pénale: approches pour la standardisation des flux d'information dans l'exécution des peines

Depuis le début, le programme HIJP œuvre sur le plan opérationnel avec TIP Suisse pour définir et développer des standards d'échange de données au sein de la chaîne pénale. Jusqu'à présent, le véhicule utilisé était la norme eCH-0051 «pour l'échange de données dans le

## HIS ▶ HIJP ▶ AIGP

Harmonisierung der Informatik in der Strafjustiz  
Harmonisation de l'informatique dans la justice pénale  
Armonizzazione dell'informatica nella giustizia penale



champ d'application de la police». La norme étant sans cesse étoffée et...

[continuer à lire...](#)

## A quoi ressemblera le futur poste de travail électronique des ministères publics et tribunaux? – résumé des résultats du sondage mené auprès des autorités judiciaires durant l'été 2021

Afin de connaître l'avis des autorités judiciaires concernant le futur poste de travail électronique, Justitia 4.0 et HIJP ont effectué un sondage commun durant l'été 2021 auprès des tribunaux et ministères publics des cantons et de la Confédération. L'objectif était de déterminer quelles sont les attentes des autorités judiciaires envers Justitia 4.0 et HIJP pour la réalisation du poste de travail électronique...

[continuer à lire...](#)

## HIJP analyse le Speech to Text à la loupe

Nous revenons ici sur la question du «Speech to Text» ou reconnaissance vocale. Comme annoncé dans [un précédent article](#) de cette édition de la Newsletter, le programme HIJP a réalisé une analyse correspondante de marché. Divers produits et services qui prennent en charge les principales langues nationales suisses sont comparés en matière d'exploitation et de fonctionnalité ainsi qu'en termes de prix. Par ailleurs, il est...

[continuer à lire...](#)

PROJEKT

Justitia 4.0



Wenn Sie diese E-Mail (an: unknown@noemail.com) nicht mehr empfangen möchten, können Sie diese [hier](#) kostenlos abbestellen.

HIS-Programm, KKJPD, Nordring 8, 3013 Bern  
[Formulaire de contact](#) - Mentions obligatoires